

L'OTAN et le bloc transatlantique

lundi 10 octobre 2022, par [SERFATI Claude](#) (Date de rédaction antérieure : septembre 2022).

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la guerre en Ukraine, l'OTAN s'est affirmé comme le cadre d'alliance des États-Unis avec le bloc européen.

Sommaire

- [Le plan Marshall et l'OTAN](#)
- [L'OTAN, bras armé de la \(...\)](#)
- [Une militarisation croissante](#)

La guerre d'agression menée par Poutine, dont l'objectif est clairement de détruire le peuple ukrainien, prouve largement la nature impérialiste du régime russe [1]. Elle ne saurait être « excusée » et encore moins justifiée par le comportement des impérialismes occidentaux. Le soutien au peuple ukrainien dans son droit à disposer de lui-même est parfaitement compatible avec la lutte contre l'accélération considérable de la militarisation de la planète et la consolidation du « bloc transatlantique » autour des États-Unis et de leurs alliés européens, d'Asie et du Pacifique.



Crédit Photo. Personnel du Corps européen à Strasbourg, France, lors d'une cérémonie de changement de commandement en 2013. © Claude Truong-Ngoc / Wikimedia Commons

Le plan Marshall et l'OTAN, unis comme « les deux moitiés d'une même noisette »

Il existe au moins trois raisons qui expliquent la création de l'OTAN en 1949. D'abord des facteurs géopolitiques. Dès 1946, W. Churchill, le Premier ministre britannique, avait déclaré qu'un « rideau de fer s'est abattu sur l'Europe ». Ce politicien conservateur partageait la même vision que le gouvernement travailliste qui l'avait battu en 1945 : construire un ordre international dominé par l'alliance anglo-américaine pour faire face à l'URSS stalinienne. Le Royaume-Uni fut d'ailleurs avec la France le pays moteur de la signature du traité de Bruxelles (4 mars 1948) par lequel ces deux pays ainsi que la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas s'engageaient à se soutenir mutuellement en cas d'attaque - une clause qui fut au cœur du traité de l'OTAN signé quelques mois plus tard (4 avril 1949). Le traité fondateur de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) était signé par les mêmes pays européen européens et quelques autres pays (Danemark, Islande, Italie, Norvège, Portugal, États-Unis et Canada).

Les rivalités géopolitiques qui opposaient les États-Unis d'Amérique et l'URSS ne suffirent toutefois pas à expliquer la création de l'OTAN. Après tout, les États-Unis n'avaient pas besoin de leurs alliés européens très affaiblis (France et Royaume-Uni) ou dévastés (Allemagne) pour affronter l'URSS. Celle-ci ne fit d'ailleurs exploser sa première bombe atomique qu'en septembre 1949, soit cinq mois après la signature du traité créant l'OTAN.

Deux autres éléments de nature non-militaire furent donc déterminants dans sa création. D'abord, les dirigeants américains comprirent très vite que l'isolationnisme qu'ils avaient adopté après la Première Guerre mondiale était impossible à maintenir. Une intégration des économies américaine et européenne bien plus forte que celle déjà engagée dans l'entre-deux-guerres était nécessaire pour permettre aux pays européens de reconstruire leurs économies. Les dirigeants américains avaient initialement envisagé d'appliquer le plan proposé par le secrétaire d'État au Trésor Henry Morgenthau de transformation de l'Allemagne en un pays « principalement agricole et pastoral » afin d'éviter la réémergence d'un pays concurrent. À l'inverse, le plan Marshall (1948-1951) finança largement les pays européens afin de faciliter leur reconstruction économique – il avait d'ailleurs été précédé dès 1946 d'un plan de soutien financier de même ampleur. Du point de vue du circuit de l'accumulation du capital, le plan Marshall avançait l'argent aux États européens qui passaient des commandes aux industriels. Dans chaque pays, l'accumulation du capital productif ainsi réalisée créait une valeur bien supérieure au capital prêté par les États-Unis. Au plan international, les importations massives par les pays européens de biens d'équipement et de consommation américains permirent aux États-Unis, au moins jusqu'au début des années 1950, de réaliser un excédent de leur balance commerciale dont le total cumulé 1947-1951 dépassait l'aide fournie par le plan Marshall. Et tout cela était conforté par un système financier international fondé sur la monnaie américaine. La conversion de ces dollars en or était en théorie possible mais pratiquement irréalisable, comme de Gaulle en fit la démonstration au cours des années 1960 en demandant le remboursement en or d'une partie des réserves en dollars détenus par la Banque de France.

Le plan Marshall a facilité l'intégration des économies américaine et européenne. Les États-Unis, surpuissants sur le plan militaire, acceptaient de faire émerger des concurrents économiques. Ainsi qu'un rapport de l'office parlementaire américain le remarque, c'était le prix à payer pour éviter les explosions sociales car les pays « *dont les citoyens étaient sans travail et affamés étaient instables et ouverts aux propositions communistes* [2].

Cette peur que les insurrections populaires ne renversent les régimes européens fut précisément le troisième élément déterminant qui accéléra la création de l'OTAN. Les mouvements révolutionnaires qui eurent lieu en Grèce entre 1946 et 1949 agirent comme un épouvantail pour l'Administration américaine [3]. Pour Staline, la Grèce faisait partie de la zone d'influence des Britanniques. Les dirigeants américains ne craignaient donc pas les ambitions staliniennes qui s'arrêtaient aux portes de l'Ouest de l'Europe, Staline ayant déclaré à Churchill « *son accord pour que l'Angleterre soit la puissance déterminante en Grèce* [4].

Pour résumer, l'intégration transatlantique qui s'est mise en place après la Seconde Guerre mondiale reposait sur une imbrication étroite et singulière de facteurs économiques et militaires. Ainsi que le président américain Harry S. Truman le déclara : le plan Marshall et l'OTAN sont unies comme « *les deux moitiés d'une même noisette* [5] ».

L'OTAN n'est donc pas réductible à une alliance militaire. Elle a été conçue comme une « communauté de valeurs » qui unissent les pays occidentaux, au-delà de leurs désaccords et rivalités. Les objectifs d'extension des marchés, d'épanouissement de la démocratie et le maintien de l'ordre international ont toujours été totalement liés dans les discours des dirigeants occidentaux.

L'histoire de l'OTAN contredit pourtant son attachement proclamé « à la démocratie ». L'OTAN

compte parmi ses membres des pays européens qui y ont adhéré alors qu'ils étaient sous le joug de dictatures fascistes (Franco en Espagne et Salazar au Portugal). Les pays membres de l'OTAN ont été muets lors du coup d'État organisé par l'état-major de l'armée grecque qui renversa le 21 avril 1967 le régime démocratique. Certains pays en furent les complices. La politique internationale du régime des colonels (1967-1974) s'aligna alors totalement sur les États-Unis. Dernier exemple d'une liste bien plus fournie, les nombreuses interventions des militaires turcs pour verrouiller le régime, à commencer par le coup d'État de 1960, n'ont jamais provoqué la moindre crise au sein de l'OTAN. Aujourd'hui, la Pologne est une pièce maîtresse de la présence militaire américaine en Europe, sans que le gouvernement démocrate de Biden ne trouve à redire sur le régime autoritaire qui s'installe dans ce pays. En fait, il n'existe aucune clause qui prévoit l'exclusion d'un pays membre de l'OTAN.

L'OTAN, bras armé de la mondialisation

La disparition de l'URSS et de ses régimes satellites aurait pu conduire à la dissolution de l'OTAN, puisque l'Alliance atlantique avait été constituée pour défendre l'Europe contre la menace soviétique. C'est exactement l'inverse qui s'est produit. Les pays membres de l'Alliance atlantique ont au contraire défini leurs nouvelles ambitions dès 1991 et surtout dans le « concept stratégique » adopté au sommet de Washington en 1999 [6]. Les objectifs furent guidés par la conviction que la disparition de l'URSS et la mondialisation du capital qui avait été encouragée par les politiques néolibérales au cours des années 1980 convergeaient pour définir un nouvel ordre mondial dominé par le « bloc transatlantique ». J'appelle ainsi cet espace géoéconomique qui ne réunit pas seulement l'Amérique du Nord et l'Europe, mais qui inclut certains pays d'Asie-Pacifique. Le « bloc transatlantique », dirigé contre l'URSS et la Chine, repose sur un solide trépied : une intégration économique croissante des capitaux financiers et industriels, une alliance militaire (l'OTAN) et une communauté de valeurs qui associe économie de marché, démocratie et paix. Les pays impérialistes qui composent ce bloc conservent néanmoins une existence propre et des intérêts spécifiques qui les placent en concurrence sur les marchés mondiaux.

Le concept stratégique de l'OTAN de 1999 comportait deux nouvelles ambitions. D'une part, la possibilité pour l'OTAN d'intervenir partout dans le monde (point 56) : les forces de l'Alliance peuvent être appelées à opérer au-delà des frontières de la zone de l'OTAN (et non plus dans la seule aire européenne). D'autre part (point 24), la notion de défense laissait la place à celle plus floue de « sécurité » « *de l'Alliance [qui] doit aussi s'envisager dans un contexte global* »... La sécurité des pays membres peut donc être affectée par « *la rupture des approvisionnements en ressources vitales [et] de grands mouvements incontrôlés de population, résultant en particulier de conflits armés* ». Autrement dit, la décision d'un pays de contrôler la production et la distribution de ses ressources naturelles ou des mouvements migratoires massifs sont considérés comme une menace existentielle pour l'OTAN.

Dans ce contexte, l'OTAN agit comme le bras armé de la mondialisation du capital. L'expression ne doit toutefois être prise dans le sens d'une intervention militaire systématique comme ce fut le cas à la fin du XIX^e siècle. À cette époque « classique » de l'impérialisme, analysée par Boukharine, Hilferding, Lénine, Luxemburg, Trotski et d'autres encore, l'expansion du capitalisme se conjuga avec la colonisation et l'intervention militaire fut un vecteur majeur du contrôle exercé par les quelques pays impérialistes. Le « fardeau du colonisateur » qui impliquait une « mission civilisatrice » exigeait la présence d'armées d'occupation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Certes, la guerre menée par Poutine contre l'Ukraine qui vise à accaparer son territoire comporte des traits coloniaux indéniables [7]. Il est également clair que depuis six décennies, la situation de dépendance des anciennes possessions africaines vis-à-vis de la France peut être qualifiée de « néo-coloniale », ce qui explique la difficulté de l'impérialisme français à sortir aujourd'hui de l'enlisement créé par

cette « exception française » depuis la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, la configuration de l'impérialisme qui a émergé au cours des années 1990 n'a pas impliqué la colonisation. En effet, l'implosion de dizaines de pays du Sud consécutive aux politiques d'ajustement structurel (PAS) imposées par le FMI et la Banque mondiale a créé un chaos social qu'aucun des pays dominants n'a voulu gérer directement. Ce n'était d'ailleurs pas indispensable et de toute façon pas possible. Les grands groupes industriels principalement localisés dans les pays du Nord ont été des vecteurs bien plus efficaces de l'extension du capitalisme. Les « chaînes de valeur mondiales » (CVM) qu'ils ont mises en place ont accompagné les PAS. Ils ont mis la main sur les ressources naturelles et avec l'aide des gouvernements soumis des pays du Sud, ils ont transformé des centaines de millions de paysans empêchés de continuer à produire leurs moyens de subsistance en prolétaires sans protection sociale et qui sont nombreux à travailler dans des conditions parfois proches du servage - on les appelle pudiquement des « travailleurs informels ».

L'OTAN s'est donc insérée, au-delà de sa fonction militaire, dans un programme plus vaste d'expansion du capitalisme mené par le bloc transatlantique dans les anciens pays satellites de l'URSS. Sa place dans l'espace mondial fut résumée ainsi dans un article au titre explicite par le représentant du Président Clinton pour la région des Balkans et organisateur des frappes de l'OTAN contre la Serbie : « *certaines principes fondamentaux présents dans le traité fondateur de l'OTAN demeurent aussi valables qu'ils l'étaient en 1949 : les nouveaux membres doivent être démocratiques [et] posséder des économies de marché* [8] ».

À partir des années 1990, l'OTAN a pris une place croissante dans les opérations militaires internationales, généralement autorisées par le Conseil de sécurité des Nations-Unies comme en Irak en 1991 et en Afghanistan en 2002, même si en ex-Yougoslavie à la fin des années 1990, et en Libye en 2011, les guerres menées par l'OTAN ont clairement excédé le mandat des Nations-Unies.

Une militarisation croissante de l'UE supervisée par les USA

Quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les États-membres ont annoncé une augmentation de 200 milliards d'euros de leurs dépenses militaires, dont 100 milliards par l'Allemagne. Pour comparaison, en 2021, les dépenses militaires de l'UE ont dépassé 200 milliards d'euros. L'argument d'un « désarmement de l'UE » au cours des deux décennies passées qui justifierait ce rattrapage, est mensonger. Entre 2011 et 2020, le taux de croissance des dépenses militaires de l'UE a été de 33 %, et celui des dépenses « d'investissement » (les systèmes d'armes) de 60 % [9]. La France, toujours à l'avant-garde du militarisme européen, n'a pas attendu l'invasion russe. Sous le premier mandat d'E. Macron, les dépenses militaires ont augmenté de 50 % et leur croissance sera encore supérieure au cours de la prochaine loi de programmation militaire.

L'Europe a été le foyer de puissants pays impérialistes, principalement l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni qui se sont déchirés au cours de deux guerres mondiales. L'innovation ne réside donc pas dans un militarisme européen qui est pluriséculaire mais dans les avancées militaro-sécuritaires réalisées au niveau communautaire qui ont pris leur essor au début des années 2000. Les gouvernements français ont été pionniers dans les développements d'une défense européenne. La France a toujours été le pays le plus favorable à la militarisation de l'UE, et cela est devenu encore plus net depuis les années 2010 et le Brexit. En effet, le militaire - tant sous la forme d'interventions des armées que dans ses dimensions industrielles - apparaît de plus en plus comme un « avantage comparatif » de la France que ses dirigeants utilisent pour compenser la perte continue de son poids économique. Les échanges commerciaux de la France sont déficitaires avec la plupart des États-membres et les déficits avec l'UE sont supérieurs à ceux enregistrés avec l'Asie. Depuis 2017, E.

Macron défend avec encore plus d'entrain la militarisation de l'UE.

La guerre en Ukraine ne crée donc pas mais amplifie un processus de militarisation de l'UE déjà bien engagé et elle marque - au moins au niveau déclaratif - une évolution notable de la politique de défense de l'Allemagne. Elle confirme également la centralité de l'OTAN dans la défense collective des pays occidentaux, alors qu'E. Macron avait déclaré que l'Alliance atlantique était en état de « mort cérébrale ». En fait, les États-Unis, qui comptent pour plus de 40 % des dépenses militaires mondiales, conservent dans le domaine militaire une suprématie absolue sur les pays européens qu'ils ont depuis longtemps perdue sur le plan économique. Le militarisme est donc pour eux un facteur d'influence majeur également sur leurs alliés.

Les modalités prises par la militarisation de l'UE indiquent à quel point cette institution participe depuis la Seconde Guerre mondiale à la consolidation du bloc transatlantique. Certes, l'intégration européenne a été également motivée par la volonté de ses principaux États-membres, et au premier chef l'Allemagne et la France, d'en faire un pôle capitaliste apte à résister aux ambitions d'hégémonie financière et industrielle des États-Unis. Il n'en va pas de même sur le plan militaire. Tous les États-membres acceptent la tutelle américaine et font de l'OTAN le rempart de leur défense. La France, qui avait à l'époque de la guerre froide affiché une certaine distance vis-à-vis de l'Alliance atlantique, est progressivement rentrée dans le rang. En 1991, la participation de l'armée française à la coalition dirigée par les États-Unis contre Saddam Hussein - qui avait été le plus important acheteur d'armes françaises au cours des années 1980 - marqua un tournant décisif. Il fut définitivement confirmé par la décision de N. Sarkozy de rejoindre en 2008 le commandement militaire de l'Alliance atlantique.

Il est donc essentiel de comprendre que les discours sur « l'autonomie stratégique » de l'UE - souhaitée par la France et soutenue par les institutions communautaires - signifient que l'UE construit un pilier européen de l'OTAN, une formule d'ailleurs rappelée en permanence dans les documents adoptés par l'OTAN et l'UE. Le terme flou d'autonomie stratégique est utilisé comme un dénominateur commun à tous les États-membres qui, tel un sésame, augmente rapidement les crédits affectés aux programmes communautaires dédiés à la défense et à la sécurité. Le budget du Fonds européen de défense (*The European Defence Fund*, EDF) s'élève à 8 milliards d'euros sur la période 2021-2027. Il va abonder les grands groupes de la défense et stimuler l'essor des technologies sécuritaires.

Thierry Breton, l'actuel commissaire européen au marché intérieur dont les domaines incluent « *les données, l'intelligence artificielle, la 5G, la défense et les technologies spatiales* » est particulièrement actif pour promouvoir les technologies de défense. Il fait en effet partie de l'appareil d'État français (ancien ministre de l'Économie et des Finances de 2005 à 2007) et il fut successivement PDG de plusieurs groupes très dépendants des marchés militaires et sécuritaires (Bull, Thomson, ATOS). Il a obtenu que la Banque européenne d'investissement (BEI), qui n'a pas le droit de financer des projets de défense, les labellise donc « *technologies duales* » (militaires et civiles) ce qui permet à cette Banque de développer des « partenariats institutionnels » avec l'Agence européenne de défense et l'OTAN [10].

Les dirigeants français ont également obtenu après un intense lobbying [11] et « grâce » à la guerre en Ukraine, l'annulation du projet de directive européenne qui aurait exclu les industries de défense de l'écolabel européen, ce qui aurait pu décourager les marchés financiers et les banques. Grâce à la France, la production d'armes devient ainsi une composante déterminante de la « transition écologique »...

Le consensus des États-membres pour augmenter les dépenses militaro-sécuritaires est bien établi. Il couvre un spectre large de menaces dont celle représentée par les migrants, dont le contrôle des

mouvements a été « externalisé » à la Libye et au Maroc au prix de centaines de morts, et qui a été financé avec des fonds prélevés sur l'aide européenne d'urgence à l'Afrique.

Depuis la fin des années 2000, l'humanité est entrée dans une conjoncture historique mortifère où les facteurs économiques, environnementaux (qui incluent bien sûr les pandémies) et militaires se confortent mutuellement. La fragmentation de l'espace mondial est en train d'emporter toutes les illusions sur les effets bénéfiques de la « mondialisation ». La configuration de rivalités géopolitiques et de concurrence économique qui s'est mise en place va attiser les affrontements entre le « bloc transatlantique », c'est-à-dire les États-Unis et leurs alliés européens, d'Asie et du Pacifique et les impérialismes chinois et russes. Les appels à la constitution d'une « OTAN économique » déjà proposée au début des années 2010 par Hillary Clinton se multiplient. Les pays qui aspirent à jouer un rôle régional (au Proche et Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Afrique) chercheront à tirer profit de ces rivalités inter-impérialistes pour renforcer leur influence sur d'autres pays et bien sûr réprimer leurs populations.

Claude Serfati

P.-S.

- Revue L'Anticapitaliste n°138 (septembre 2022). Publié le Mardi 11 octobre 2022 à 12h00 : <https://lanticapitaliste.org/actualite/international/lotan-et-le-bloc-transatlantique>
 - Le prochain ouvrage de Claude Serfati, L'État radicalisé. La France à l'ère de la mondialisation armée, sort le 7 octobre 2022 à La fabrique éditions.
-

Notes

[1] Voir mon article « Le système impérialiste aujourd'hui et le nouveau cycle de militarisation », publié par Contretemps le 9 juin 2022 et paru initialement sur le site A l'Encontre le début 19 avril 2022 . Disponible sur ESSF (article 62175), [art](https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article62175) : <https://www.europe-solidaire.org/spip.php?article62175>

[2] Tarnoff Curt, « The Marshall Plan : Design, Accomplishments, and Historic Significance », Congressional Research Service, 5-7500, January 18, 2018, p.15

[3] Andrew Novo (2019), « Birth of the Cold War : irregular warfare first blood in Greece », Small Wars & Insurgencies, 30:1, 31-61

[4] Geoffrey Roberts, « Moscow's Cold War on the Periphery : Soviet Policy in Greece, Iran, and Turkey, 1943 », Journal of Contemporary History, 2011, 46:58, p.60."

[5] https://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_18304.htm?selectedLocale=en

[6] « Le Concept Stratégique de l'Alliance approuvé par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Washington les 23 et 24 avril 1999 ».

[7] Zbigniew Marcin Kowalewski, « Imperialisme russe », Inprecors, n° 609-610, octobre-décembre 2014.

[8] Richard Holbrooke, « America, a European Power » (Les États-Unis, une puissance européenne), Foreign Affairs, Vol. 74, No. 2 (Mar. - Apr., 1995), pp. 38-51).

[9] J'ai utilisé les données de l'Agence européenne de défense, en recalculant l'évolution des dépenses militaires des 26 États-membres de l'UE (donc à l'exclusion du Royaume-Uni) de 2011 à 2020.

[10] Site de la BEI :

<https://www.eib.org/fr/press/all/2022-123-the-eib-continues-its-support-to-the-eu-s-security-and-defence-agenda>

[11] Voir parmi bien d'autres initiatives, le rapport du député Jean-Louis Thiérot sur les effets de la taxonomie européenne de la finance durable sur les entreprises d'armement, Assemblée Nationale, n°4792, 9 décembre 2021.